

Description de la formation et de son contexte

- La "Supervision" est l'un des prérequis pour l'admission à la vérification finale centralisée pour l'obtention du titre "Formateur / Formatrice avec brevet fédéral" [niveau 2 du système modulaire FFA-Formation des formateurs / formatrices d'adultes en Suisse]
- La démarche de la Supervision est complémentaire à celle des journées de formation et répond à une logique tout autre que celle de la formation.
Elle sert à clarifier des questions, des problèmes et conflits survenant sur le terrain d'activité du formateur/de la formatrice, afin de lui permettre de développer et renforcer sa professionnalité, ses compétences, son autonomie et son assurance.
La Supervision sert au développement d'une perception différenciée et, à travers cela, de la capacité à réagir de manière adéquate par rapport aux situations et aux personnes concernées.
Le processus de supervision est évalué au sein du groupe de supervision
- Cette prestation s'adresse aux personnes qui, en principe :
 - o ont acquis le 'Certificat FSEA' [FFA-BF-M1]
 - o et sont au bénéfice d'une expérience pratique dans l'animation de cours destinés à des adultes
- C'est la FSEA¹ qui fixe les principes régissant les formations du système fédéral FFA [formation de formateur·trice d'adultes] proposées par divers prestataires de formation — dont FormationS.ch — qui sont soumis à une procédure de reconnaissance par la Commission Assurance Qualité
- La Supervision doit compter 16 heures, réparties sur 5 demi-journées. Les séances ont lieu "dans le cadres de modules 4 ou 5" et "peuvent également avoir lieu après la fin du module" 4 ou 5
- La Supervision est considérée comme acquise si le/la participant·e
 - o a présenté au moins une situation en tant que personne supervisée
 - o a été présent·e au moins 80% du temps, soit 4 séances sur 5. Toute absence supplémentaire doit être compensée par des séances de supervision individuelles
- La Supervision doit être mentionnée explicitement sur le certificat de module 4 ou 5 ou par une attestation de l'institution dans un document additionnel

Spécificités FormationS.ch : Démarche & Critères Qualité

- FormationS.ch est un service de l'entreprise SYNACT.org. FormationS.ch est le service de SYNACT spécialisé dans l'amélioration des dispositifs de formation et la formation des formateurs. La formation de formateurs est un axe prioritaire de FormationS.ch. Notre site se veut un lieu utile pour tous les professionnels de la formation. On y trouve également des informations sur nous, nos offres et la procédure pour s'inscrire à nos formations
- Les documents 'Descriptif de module' et 'Profil de compétences' réalisés par la CAQ (Commission Assurance Qualité) de la FSEA constituent notre référence de base pour les modules FFA
- Les conditions de certification sont présentées dans notre 'Règlement de formation' [www.formations.ch]
- FormationS.ch propose une Supervision conforme aux exigences minimales FSEA : 16 heures et 15 min, réparties en 5 demi-journées de 3h15, avec des groupes de 5 à 7 participant·e·s
- Nous privilégions une offre permettant de répondre à 2 types de besoins présentés dans les référentiels FSEA :
 - o Pour une personne qui n'aurait pu finaliser une supervision dans une autre institution
 - o Pour une personne envisageant une procédure de reconnaissance et validation des acquis mais qui doit suivre la supervision de manière autonomeNotre Supervision reste ainsi formellement liée au module 4, et reste accessible de manière indépendante
- Document de validation : FormationS.ch produit selon les termes de la FSEA "un document additionnel" attestant la validation de la Supervision
- Démarche Qualité : nous améliorons constamment le dispositif et sa structure en sollicitant l'avis des participant·e·s. Nous avons en outre renouvelé notre certification eduQua:2012 et notre reconnaissance modulaire FSEA en 2019

¹ La FSEA : Fédération suisse pour la formation continue est l'organisme porteur de cette formation auprès du SEFRI-Secrétariat d'État à la formation, à la recherche et à l'innovation, qui en délivre le brevet [conditions de demande et d'obtention : www.alice.ch]. Le SEFRI fait partie du DEFR-Département fédéral de l'économie, de la formation et de la recherche, centre de compétences de la Confédération pour les questions de portée nationale ou internationale relevant de la politique de formation, de recherche et d'innovation.

Présentation de cette session

Dates : ci-contre

Durée : 5 demi-journées de 3h15 effectives
de formation (soit 16h15 hors pauses)

Horaire-cadre (modulable) : 09h00 – 12h45

Intervenant·e·s

La personne, qualifié pour la supervision,
ne doit pas être un·e des formateurs·trices
des modules du brevet

Participant·e·s : 5 à 7

Prix : 900.-

Le site présente toutes nos possibilités de rabais
ainsi que des subventions officielles disponibles

	ME
Avril	29
Mai	13
	27
Juin	10
	24

Ce document est complété par

A – Les référentiels de la FSEA

- *Descriptif modulaire* (DM)
- *Profil de compétences* (Co-Re)
en liens sur notre site web

B – Notre documentation formelle

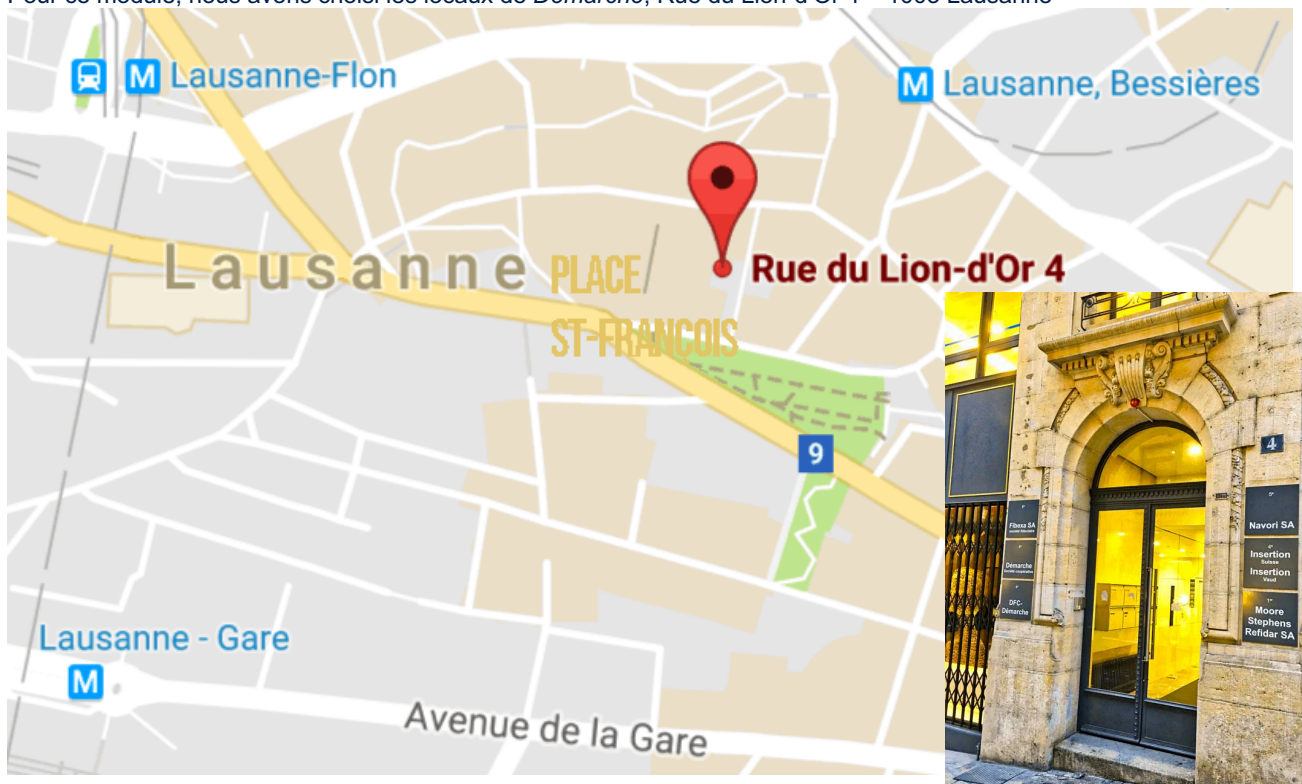
- *Conditions générales*
- *Règlement de formation*
présentés sur notre site web

C – Formulaire d'inscription

Le formulaire de notre site web présente des
questions qui permettent d'évaluer l'adéquation
de notre offre à votre profil, et la possible
pertinence d'un entretien entre vous et nous

Lieu de la formation

Étant présent·e·s dans toute la Romandie, nous sélectionnons les locaux de nos partenaires
Pour ce module, nous avons choisi les locaux de *Démarche*, Rue du Lion-d'Or 4 – 1003 Lausanne



Nous contacter

+41 (0) 22 – 777 00 22 : Si nous sommes absents, c'est nous qui rappelons

inscription@formations.ch